

# GLAMOUR®

## Gossip, l'application pour s'adonner aux ragots fait débat

PAR MYRIAM BENACHOUR / 02.06.2015 À 10H26 /

Gossip, l'application qui permet de répandre des rumeurs de façon anonyme  
Inspirée de la série Gossip Girl, l'application est très populaire chez les jeunes. Crédits : Getty

L'application française "Gossip" fait un carton chez les jeunes : elle permet de relayer des ragots sur l'ensemble de ses contacts et ce, anonymement. Un évènement qui fait craindre le développement d'une nouvelle forme de harcèlement.

Créée par Cindy Mouly, "une jeune Parisienne dotée d'une langue bien pendue", selon ses propres dires, l'application Gossip permet de s'adonner aux commérages grâce à son smartphone, sur le même principe que celui de la série phare de Blake Lively et Leighton Meester, Gossip Girl.

VuLu : Gossip, l'application pour s'adonner aux ragots fait débat

En effet, il est possible de "mettre en ligne des potins de façon totalement anonyme" sur ses amis et contacts téléphoniques et Facebook, d'après la fondatrice. Totalement gratuite, Gossip est un mix entre Twitter, les ragots ne peuvent excéder 140 signes, et Snapchat puisque les potins ne s'affichent qu'une dizaine de secondes avant de disparaître. Il est même possible d'accompagner ces rumeurs de preuves photo ou vidéo.

Si on croirait à une nouvelle application drôle permettant aux nostalgiques de la série de pouvoir arborer le costume de Blair Waldorf ou Serena Van Der Woodsen quelques instants, Gossip favoriserait en réalité une nouvelle forme de harcèlement. Téléchargée plus de 60 000 fois d'après Le Point, l'application suscite de nombreuses inquiétudes puisque déjà plusieurs médias relatent de témoignages d'adolescents craignant de voir gâcher leur vie via Gossip. A l'heure où le harcèlement scolaire touche 1,2 million d'élèves et fait débat en France, Gossip peut représenter un réel danger chez les jeunes. Sur le site du Point, Hélène Romano, docteur en psychopathologie clinique, a d'ailleurs tenu à mettre en lumière l'impact des nouvelles technologies sur le harcèlement en milieu scolaire, qui désormais, n'a plus aucune limite : "Un enfant harcelé au collège peut encore l'être au lycée parce que son nom est accolé à des rumeurs sur la Toile. L'anonymat facilite et protège. L'écran supprime l'empathie, l'altérité."

Mais Cindy Mouly s'est défendue : "Je voulais que ma cible soit des 20-35 ans actifs [...] Il y a eu une erreur sur iTunes qui a permis aux internautes de s'inscrire dès l'âge de 12 ans". Ainsi, Gossip a été mise hors ligne par sa créatrice, afin de revenir sous une forme plus censurée, par l'interdiction aux moins de 18 ans d'y accéder, et avec un système plus encadré.

Source : <http://www.glamourparis.com/snacking-du-web/articles/gossip-l-application-pour-s-adonner-aux-ragots-fait-debat/25348>